

VOS COORDONNÉES

NOM / Prénom : _____ - Email : _____ - Tél. : _____

Rue / Lieu-dit : _____

CP - Commune : _____

À REMPLIR POUR UNE PREMIERE DÉCLARATION

Adresse où se situe le puits (à indiquer si différent de votre adresse de résidence principale) :

Rue / Lieu-dit : _____

CP - Commune : _____

Nombre de personnes (abonnés) composant le foyer : _____

Merci de fournir un justificatif attestant la composition du foyer : contrat de location, attestation d'assurance, certificat de naissance, séparation, décès, etc...

Je certifie sur l'honneur :

- Utiliser uniquement un puits, pour un usage sanitaire (toilettes, machine à laver, cuisine)
Un forfait « PUIITS SEUL » sera appliqué : 35m³ forfaitaire par abonné
- Utiliser un puits partiellement pour un usage sanitaire (toilettes, machine à laver, cuisine)
Un forfait « PUIITS MIXTE » sera appliqué : réajustement de la consommation d'eau si celle-ci est inférieure à 35m³ par abonné

À REMPLIR POUR UNE MODIFICATION DU FORFAIT PUIITS

Ancienne situation :

Nombre de personnes (abonnés) au foyer : _____

Nouvelle situation :

Nombre de personnes (abonnés) au foyer : _____

Merci de fournir un justificatif attestant la composition du foyer : contrat de location, attestation d'assurance, certificat de naissance, séparation, décès, etc...

Numéro de votre contrat abonnement eau (voir facture eau) : _____

Je certifie sur l'honneur :

- Ne pas (ou ne plus) utiliser de puits
- Utiliser uniquement un puits, pour un usage sanitaire (toilettes, machine à laver, cuisine)
Un forfait « PUIITS SEUL » sera appliqué : 35m³ forfaitaire par abonné
- Utiliser un puits partiellement pour un usage sanitaire (toilettes, machine à laver, cuisine)
Un forfait « PUIITS MIXTE » sera appliqué : réajustement de la consommation d'eau si celle-ci est inférieure à 35m³ par abonné

Informations réglementaires : Code Général des Collectivités Territoriales Article R 372 9 modifié par le décret 2000 237

En application du code de la santé publique (art L.1321-7), l'utilisation d'une eau prélevée dans le milieu naturel et destinée à la consommation humaine (usage alimentaire et/ou sanitaire), nécessite, quel que soit le débit :

- Une déclaration en mairie lorsque le captage privé est réservé à l'usage personnel d'une famille. La déclaration au titre de l'article L.2224-9 du code général des collectivités territoriales (CGCT) vaut déclaration au titre de l'article L.1321-7-II-3° du code de la santé publique. Cette déclaration doit être accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (analyse de type P1, à l'exception du chlore).
- Une autorisation par arrêté préfectoral, dans le cas de captage privé à usage non unifamilial (ferme-auberge, gîtes, centre d'accueil, campings...)
- Toute personne qui est tenue de se raccorder au réseau d'assainissement et qui s'alimente, totalement ou partiellement, en eau à une source qui ne relève pas d'un service public doit en faire la déclaration en mairie, permettant ainsi le calcul d'une redevance d'assainissement (art. R.2224-19-4).

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts souhaite mettre l'accent sur la préservation des ressources et la sécurité de l'alimentation en eau potable. Cette décision s'inscrit dans le cadre du décret n°200Q-237 du Ministère de l'intérieur et correspond à une volonté d'égalité des usagers devant le service public d'assainissement.

- Vous voudrez bien compléter la déclaration sur l'honneur ci-jointe ; celle-ci peut être modifiée par la suite pour tout changement relatif aux déclarations ci-dessous.
- Pour toute information complémentaire, contactez le service assainissement de la Communauté de communes au 02 52 61 45 54 ou assainissement@ccfulgent-essarts.fr

VOS REMARQUES ET PRÉCISIONS ÉVENTUELLES

Conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de vérification de ces informations auprès du service environnement. Vous pouvez adresser vos demandes à la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts - Tél : 02.51.43.81.61 ou à contact@ccfulgent-essarts.fr

Date : _____

Signature : _____